



Convention de partenariat relative à la formation et à l'intégration d'étudiants calédoniens au sein des classes préparatoires intégrées de la Gendarmerie nationale

Cérémonie de signature de convention de partenariat – Allocution du président de l'UNC
Jeudi 2 juillet 2020 – 9h00 – Amphi80 – Bâtiment Sigma – UNC

- Monsieur le Haut-commissaire,
- Madame la membre du gouvernement en charge de l'enseignement,
- Monsieur le représentant du congrès,
- Mon général, commandant de la gendarmerie pour la Nouvelle-Calédonie et les îles Wallis et Futuna,
- Madame la directrice du GIP Cadres Avenir,
- Monsieur le premier président de la cour d'appel de Nouméa,
- Monsieur le SGA du haut-commissariat,
- Madame la représentante de M. le Vice-recteur,
- Chers étudiants et chers collègues,
- Mesdames et messieurs,

Bonjour à toutes et à tous et bienvenue à nos invités extérieurs dans une des toutes dernières infrastructures de l'Université de la Nouvelle-Calédonie, le bâtiment Sigma, notre « nouveau » centre de recherche et de pédagogies innovantes.

« Nouveau » car il est entré progressivement en service à la rentrée 2019, il y a à peine plus d'un an, et abrite une grande partie de nos installations scientifiques, en particulier pour les sciences dites dures avec l'Institut de Sciences Exactes et Appliquées, ainsi que nos installations de pédagogies innovantes et notamment notre FabLab, notre pôle « PEPITE » pour l'entrepreneuriat étudiant, et notre cellule de création de contenus pédagogiques numériques – particulièrement sollicitée lors de la période de confinement – avec notamment son emblématique studio TV.

Un partenariat entre deux des plus anciennes institutions françaises

Nous voici donc réunis ce matin pour cette cérémonie de signature de convention de partenariat entre l'université, la Gendarmerie, et le GIP Cadres Avenir et j'en suis particulièrement heureux car ce partenariat va réunir deux des plus anciennes institutions dans l'histoire des institutions françaises : en effet la création de l'université en France, remonte à la fin du 12^e siècle (université de Paris), et celle de la Gendarmerie nationale, je parle sous votre contrôle mon Général, remonte – dans son ancienne forme – à la guerre de cent ans, au 14^e siècle.

Alors il est vrai que nos très vieilles institutions peuvent vous paraître éloignées dans leur cœur de métier ; mais elles partagent, outre leur grand âge que l'on peut reconnaître comme un gage de durabilité et de solidité, une action qui s'inscrit dans les fondements mêmes du service public.

Car les personnels de la gendarmerie et des universités sont particulièrement attachés à cette notion de service public et de dévouement à leurs missions respectives. En effet, sans sécurité, pas de progrès ni de développement possible et, sans université, pas de formation des jeunes, des futures cadres ou élites dirigeantes, ni de progrès scientifique.

Un nouveau partenariat pour des parcours de haut niveau

Pour nos étudiantes et nos étudiants, ce nouveau partenariat s'inscrit dans la suite de ce que nous avons déjà mis en place afin d'optimiser les accès aux poursuites d'études, au-delà de leur parcours à l'UNC, dans des parcours de haut voire de très haut niveau, avec des partenaires prestigieux. Car si notre cœur de métier est l'enseignement supérieur et la recherche, nous développons également de nombreux dispositifs pour accompagner la réussite des étudiants et leurs opportunités de poursuites d'études en métropole et à l'étranger.

Nous avons donc déjà mis en place des partenariats avec l'Ecole nationale de la magistrature, Sciences Po Paris, l'école d'ingénieurs Polytech Nice – et par là le réseau Polytech présent dans 14 universités métropolitaines –, l'Institut d'études judiciaires Jean Domat de l'université Paris I Panthéon-Sorbonne, ou encore de l'université Paris VI Pierre et Marie Curie pour la médecine. Aujourd'hui, avec ce partenariat avec la gendarmerie et Cadres avenir, ce sont des opportunités en plus pour celles et ceux qui veulent s'orienter vers les passionnants métiers exercés par les officiers de gendarmerie. Et je ne citerai pas ici tous les partenariats à l'international avec des universités aux quatre coins du globe avec lesquelles nous avons des conventions qui facilitent les poursuites d'études de nos étudiantes et étudiants.

Les engagements de l'UNC au titre de la convention

Plus précisément, dans le cadre du partenariat qui sera signé dans quelques instants, nous l'UNC, nous nous engageons à :

- inclure dans nos formations des modalités de promotion de la Classe préparatoire intégrée de la gendarmerie nationale (CPIGN) et du concours d'entrée à l'Ecole des officiers de la gendarmerie nationale (EOGN) (avec des interventions/présentations d'officiers, de professionnels et de représentants du COMGEND-NC, etc.). (...)
- préparer les candidats à l'entretien de sélection de la CPIGN (en concertation avec le COMGEND-NC et le GIP Formation Cadres-Avenir (...)).

Remerciements

Avant de céder vous céder la parole mon général, je souhaiterais remercier chaleureusement les personnes qui ont œuvré à la concrétisation du partenariat qui nous réunit aujourd'hui :

- Le Haut-commissaire monsieur Laurent Prévost, son cabinet et son secrétariat général
- Le général de division monsieur Christophe Marietti et ses équipes
- La directrice du GIP Cadres Avenir et ses équipes
- La directrice de notre département de Droit, économie gestion madame Nadège Meyer
- La Direction générale des services de l'UNC
- La direction communication de l'UNC, très mobilisée sur la gestion événementielle et sur les relations institutionnelles et qui, en lien avec les composantes de formation, – dont je remercie également les directeurs présents aujourd'hui – a préparé cette séquence et mobilisé les étudiants et étudiantes.
- Les étudiantes et étudiants et notamment la VP étudiante pour leur disponibilité dans cette période d'examens.

Un grand merci à toutes et à tous !